



GRAND QUARTIER GÉNÉRAL

Service de l'accès et de la protection de l'information
1701, rue Parthenais, UO 1510
Montréal (Québec) H2K 3S7

Notre référence : 2002 083

Le 7 mai 2020

OBJET : Votre demande en vertu de la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels* (RLRQ chapitre A-2.1) concernant l'entrée en fonction à la Sûreté du Québec de Mme Johanne Beausoleil

Monsieur,

Nous avons effectué l'étude de votre demande, reçue le 5 février 2020. Nous comprenons que vous souhaitez obtenir une copie des notes d'information, mémos, breffages et cahiers de transition remis à la nouvelle directrice générale par intérim, Mme Johanne Beausoleil, afin qu'elle prenne connaissance de son nouveau rôle à la Sûreté du Québec, et ce, pour la période du 1^{er} novembre 2019 au 5 février 2020.

Les recherches effectuées ont permis de repérer les 10 documents suivants :

- 1) Table des matières
- 2) Organigramme de la Sûreté du Québec
- 3) Rapport annuel de gestion 2018-2019
- 4) Planification stratégique 2016-2020
- 5) Fiche d'information (Mission de la Sûreté du Québec)
- 6) La Sûreté du Québec en un coup d'œil
- 7) Liste des numéros téléphoniques
- 8) Biographies des membres de l'État-Major et de l'État-Major élargi
- 9) État provisoire de la situation financière 2019-2020
- 10) Topos

Les documents 1 et 2 vous sont transmis, en annexe, et ce, conformément à la *Loi sur l'accès*.

Les documents 3 et 4 sont déjà disponibles sur le site internet de la Sûreté du Québec. Nous vous invitons donc à les consulter dans la section Diffusion de documents à l'adresse suivante :

<https://www.sq.gouv.qc.ca/organisation/publications/>

Les documents 5, 6 et 7 vous sont transmis, en annexe, et ce, conformément à la *Loi sur l'accès*.

Cependant, certains renseignements personnels à caractère public ont été caviardés en vertu de l'exception prévue à l'article 57 de la *Loi sur l'accès*. Nous considérons que leur divulgation est de nature à nuire ou à entraver le travail d'un organisme qui, en vertu de la loi, est responsable de prévenir, détecter ou réprimer le crime.

De même, certains renseignements ont aussi été caviardés, car leur divulgation aurait pour effet de réduire l'efficacité d'un dispositif de sécurité destiné à la protection d'un bien ou d'une personne (art. 29 *Loi sur l'accès*).

Les documents 8, 9 et 10 doivent être refusés, car ils contiennent des renseignements personnels en application des articles 53, 54 et 59 de la *Loi sur l'accès*. En effet, la *Loi sur l'accès* prévoit qu'un renseignement personnel est confidentiel, sauf si sa divulgation est autorisée par la personne concernée.

De plus, les renseignements contenus dans ces documents doivent aussi être refusés en raison de leurs incidences sur l'administration de la justice et la sécurité publique, car leur divulgation est susceptible d'entraîner certains des effets prévus à l'article 28 de la *Loi sur l'accès* et d'avoir pour effet de réduire l'efficacité d'un dispositif de sécurité destiné à la protection d'un bien ou d'une personne (art. 29 *Loi sur l'accès*).

Par ailleurs, certains documents contenant des renseignements au sujet de la situation financière de la Sûreté du Québec ont été caviardés (documents 5 et 6) ou sont refusés (document 9), car cesdits renseignements seront prochainement disponibles sur le site internet de la Sûreté. En effet, l'article 13 de la *Loi sur l'accès* prévoit que le droit d'accès à un document dont la publication est prévue dans un délai n'excédant pas six mois peut s'exercer par l'obtention d'information suffisante pour permettre au requérant de se le procurer lors de sa publication. De ce fait, nous vous invitons à consulter le Rapport annuel de gestion de la Sûreté du Québec 2019-2020 qui sera disponible prochainement à l'adresse suivante :

<https://www.sq.gouv.qc.ca/organisation/publications/>

Vous trouverez, ci-joint, la liste des articles de loi cités et l'avis relatif au recours en révision prévu à la section III du chapitre IV de la *Loi sur l'accès*.

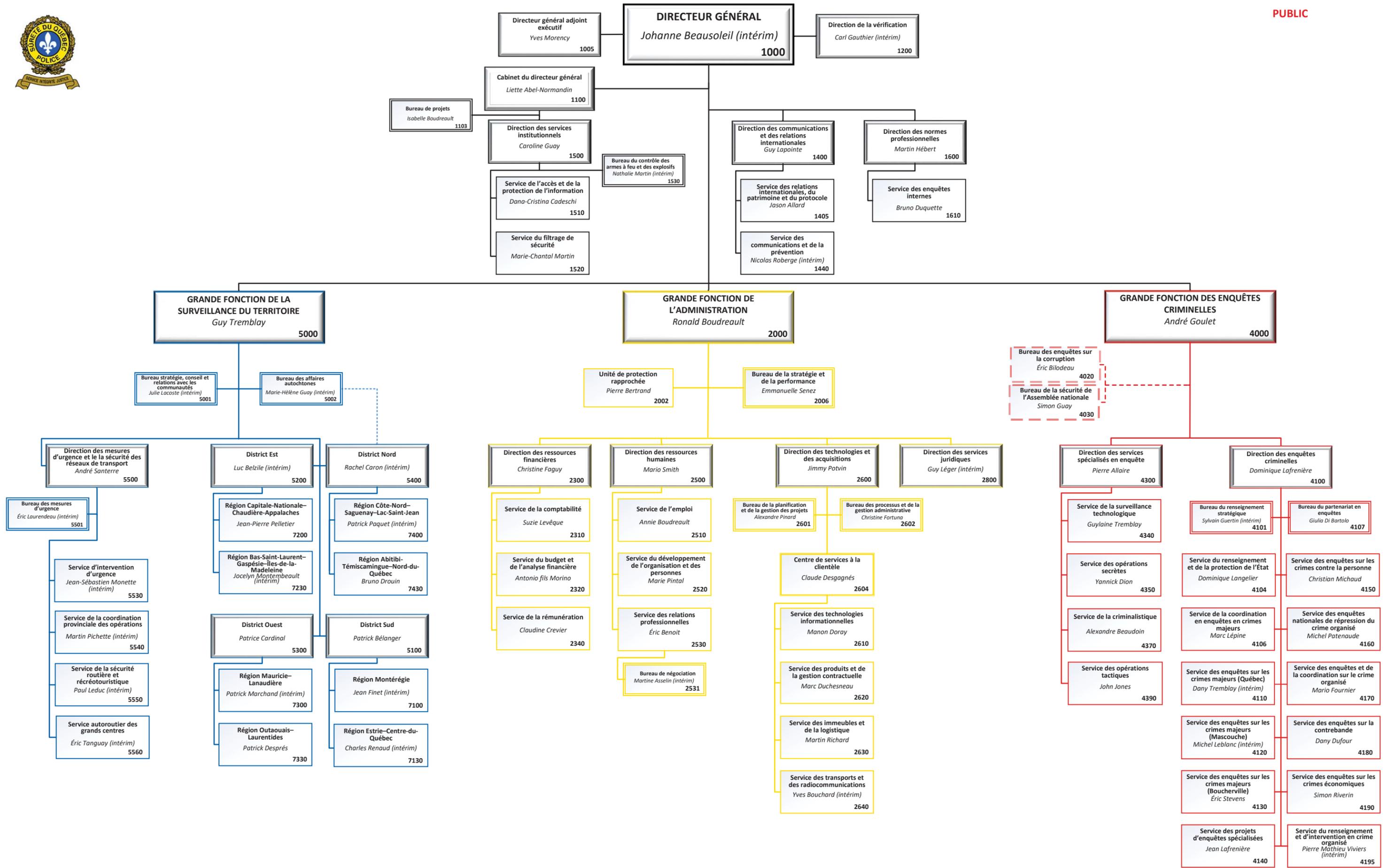
Veillez agréer, Monsieur, nos salutations distinguées.

ORIGINAL SIGNÉ

Sania Cantina
Responsable de l'accès aux documents
et de la protection des renseignements personnels,

TABLE DES MATIÈRES

- 1. BIOGRAPHIES DES MEMBRES DE L'ÉTAT-MAJOR ET DE L'ÉTAT-MAJOR ÉLARGI**
- 2. ORGANIGRAMME DE LA SÛRETÉ DU QUÉBEC**
- 3. MISSION DE LA SÛRETÉ DU QUÉBEC**
- 4. LA SÛRETÉ DU QUÉBEC EN UN COUP D'ŒIL**
- 5. ÉTAT PROVISOIRE DE LA SITUATION FINANCIÈRE 2019-2020**
- 6. TOPOS**
- 7. LISTE DES NUMÉROS DE TÉLÉPHONE**
- 8. DOCUMENTS EN ANNEXE**
 - a. RAPPORT ANNUEL DE GESTION 2018-2019**
 - b. PLANIFICATION STRATÉGIQUE 2016-2020**



Autorité fonctionnelle

FICHE D'INFORMATION | LA SÛRETÉ DU QUÉBEC

Nom du dirigeant	Madame Johanne Beausoleil Nommée par intérim le 16 décembre 2019 (Pour une durée indéterminée)
Mission	Comme il est précisé dans la Loi sur la police (RLRQ, chapitre P-13.1), la Sûreté du Québec est vouée au maintien de la paix, de l'ordre et de la sécurité publique ainsi qu'à la prévention et à la répression du crime. Ses membres assurent la sécurité des personnes et des biens, sauvegardent les droits et les libertés, sont attentifs aux besoins des victimes et collaborent avec la communauté. En tant que police nationale, la Sûreté soutient la communauté policière, coordonne des opérations policières d'envergure, contribue à l'intégrité des institutions étatiques et assure la sécurité des réseaux de transport qui relèvent du Québec. De plus, elle gère un service central de renseignements qu'elle met à la disposition des autres corps de police.
Description des activités	<p>La Sûreté dessert 1 039 villes, municipalités et territoires répartis dans 86 municipalités régionales de comté (MRC) ou territoires équivalents à une MRC. Elle offre à celles-ci, tel que décrit dans la Loi sur la police, les services de police de niveau 1, en application d'ententes conclues entre le ministre de la Sécurité publique et la MRC dont les municipalités concernées font partie. Le coût des services de niveau 1 est établi suivant les règles de calcul prévues dans le Règlement sur la somme payable par les municipalités pour les services de la Sûreté du Québec (RLRQ, chapitre P-13-1. r.2).</p> <p>Elle fournit également les services de niveau 6 à l'ensemble du territoire québécois et assure les services du niveau supérieur à celui requis d'un corps de police municipal. La Sûreté a compétence pour prévenir et réprimer les infractions aux lois sur l'ensemble du territoire du Québec ainsi qu'aux règlements municipaux applicables sur le territoire des municipalités sur lequel elle assure des services policiers.</p> <p>La Sûreté assure un service central de renseignements destiné à aider la lutte contre le crime et met ce service à la disposition des autres corps de police.</p> <p>Par ses services spécialisés, elle est appelée à intervenir conjointement avec les corps de police municipaux et autochtones ainsi qu'à effectuer des opérations en collaboration avec ces derniers. De plus, la Sûreté assume un rôle-conseil dans l'organisation des services policiers en milieu autochtone.</p> <p>Quatre types de services sont offerts :</p> <p>SERVICES DE GENDARMERIE</p> <p>Les policiers assurent les services de proximité comme :</p> <ul style="list-style-type: none"> • une présence familière sur le territoire ; • la réponse en tout temps aux appels des citoyens et le traitement des signalements ; • des interventions en fonction de la sécurité des citoyens et selon l'urgence de la situation, soit : <ul style="list-style-type: none"> • une intervention immédiate sur les lieux ; • une intervention ultérieure sur les lieux, après la prise d'un rendez-vous ; • une intervention sur rendez-vous téléphonique avec prise de déclaration par téléphone ; • la sécurité sur les réseaux routier et autoroutier, dans les sentiers récréotouristiques et sur les plans d'eau ; • la diffusion de programmes de prévention ; • la protection des scènes de crime ; • l'application des règlements municipaux relatifs au maintien de la paix, de l'ordre et de la sécurité publique. <p>SERVICES D'ENQUÊTE</p> <p>Les équipes possèdent une vaste expertise dans des domaines tels que :</p> <ul style="list-style-type: none"> • les crimes contre la personne et la propriété ; • le soutien aux victimes d'actes criminels ; • la cybersurveillance et la cybercriminalité ; • les disparitions, les fugues et les enlèvements ; • la lutte contre la radicalisation, l'extrémisme violent et le terrorisme ; • la lutte contre le crime organisé ; • la lutte contre la possession, le trafic et la production de drogues ; • les enquêtes sur les fraudes de toute nature ; • les crimes touchant les revenus de l'État, sa sécurité et son intégrité.

	<p>SERVICES DE MESURES D'URGENCE</p> <p>Les spécialistes sont déployés :</p> <ul style="list-style-type: none"> • pour le rétablissement et le maintien de l'ordre lors de situations d'urgence ou de désordre d'envergure provinciale ; • dans des opérations de recherche et de sauvetage, entre autres, lors de sinistres ; • dans des missions héliportées ; • dans des interventions lors de prises d'otage ou en situation de tireurs actifs. <p>AUTRES SERVICES SPÉCIALISÉS</p> <ul style="list-style-type: none"> • l'analyse de renseignements criminels et de renseignements en matière de sécurité de l'État ; • la sécurité de l'Assemblée nationale et la protection des personnalités politiques ; • la surveillance technologique ; • l'analyse du comportement, la polygraphie et le service de portraitiste ; • le contrôle des armes à feu et des explosifs ; • la vérification des antécédents et l'habilitation sécuritaire ; • la gestion de la Banque centrale d'empreintes digitales et de photographies signalétiques ; • la gestion du Centre de renseignements policiers du Québec (CRPQ).
Lieu d'affaires	<p>Grand quartier général 1701, rue Parthenais Montréal (Québec) H2K 3S7 Numéro général : 514 598-4141 Télécopieur : 514 598-4242</p>
Cadre juridique (Lois et règlements sous la responsabilité de la direction ou appliqués par la direction)	<p>La Loi sur la police et des lois de nature administrative encadrent l'organisation. Par ailleurs, dans le contexte de son mandat légal, la Sûreté applique diverses lois fédérales sur le territoire québécois, dont principalement :</p> <ul style="list-style-type: none"> • le Code criminel ; • la Loi sur le système de justice pénale pour adolescents ; • la Loi réglementant certaines drogues et autres substances ; • la Loi sur le cannabis (le 17 octobre 2018) ; • la Loi sur les armes à feu ; • la Loi sur les explosifs ; • la Loi sur l'enregistrement de renseignements sur les délinquants sexuels ; • la Loi sur l'identification des criminels ; • la Loi sur l'entraide juridique en matière criminelle ; • la Loi sur les aliments et drogues ; • la Loi sur la marine marchande du Canada. <p>De même, elle est chargée d'appliquer de nombreuses lois québécoises, notamment :</p> <ul style="list-style-type: none"> • la Loi sur la police ; • le Code de la sécurité routière ; • la Loi sur l'assurance automobile ; • la Loi sur les loteries, les concours publicitaires et les appareils d'amusement ; • la Loi sur les explosifs ; • la Loi sur les infractions en matière de boissons alcooliques ; • la Loi sur les permis d'alcool ; • la Loi sur la Société des alcools du Québec ; • la Loi concernant l'impôt sur le tabac ; • la Loi concernant la taxe sur les carburants ; • la Loi sur la protection des personnes dont l'état mental présente un danger pour elles-mêmes ou pour autrui ; • la Loi sur l'immatriculation des armes à feu ; • la Loi encadrant le cannabis (entrée en vigueur par décret).
Budget ¹	<p>2018-2019 :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Budget de dépenses initial^{2 3}: 687 186,2 k\$ • Dépenses réelles⁴ : 737 261,9 k\$

¹ Comprend les crédits affectés au Fonds des services de police.

² Budget de dépenses des années concernées – Volume II.

³ Au montant initial, s'ajoutent des budgets spécifiques additionnels au programme 02, comme par exemple le transfert de crédits du ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur pour les habilitations sécuritaires, le CT du ministère des Finances du Québec pour lutter contre la contrebande d'alcool et de tabac, la criminalité financière organisée (Programmes ACCES et ACCEF) et les fraudes envers l'État ainsi que le partage des produits de la criminalité.

⁴ Exclut les comptes à fin déterminée, les budgets d'investissement et les revenus versés au Fonds consolidé du revenu ou au Fonds des services de police, mais inclut les dépenses dont les budgets sont reçus en cours d'exercice financier (ex. : Programmes ACCES et ACCEF, divers CT, produits de la criminalité, etc.).

	<p>2019-2020 :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Budget de dépenses initial^{2 3} : [REDACTED] • Dépenses probables⁴ : [REDACTED]
Nombre d'employés et/ou de membres	<p>Effectif total autorisé :</p> <p>2019-2020 :</p> <ul style="list-style-type: none"> • 5 808 policiers ; • 2 191 civils (2 056 réguliers et 135 occasionnels) ; • 7 999 au total. <p>L'effectif total autorisé au 31 octobre 2019 inclut les ajouts d'effectifs des CT ACCES Cannabis (219869), ACCES Alcool, Tabac et Criminalité fiscale (220342) et Cinémomètres photographiques (219542).</p>
Dossiers à surveiller	Voir les topos de la Sûreté.
Complément d'information	Voir les topos de la Sûreté.



LA SÛRETÉ DU QUÉBEC EN UN COUP D'ŒIL - AU 31 OCTOBRE 2019

RESSOURCES HUMAINES – POLICIERS

Effectifs policiers et officiers autorisés	5 808
Policiers en place (excluant les officiers)	5 324
Officiers en place	329
Pourcentage de femmes	24,80%
Âge moyen	40
Personnes issues de communautés culturelles	1,82%
Ancienneté moyenne	14,01
Policiers non assignés	37

AUTRES DONNÉES ADMINISTRATIVES ANNUELLES 2018-2019

Coûts des déménagements	6,62 M\$
Nombre de griefs ouverts (civils)	204
Nombre de griefs ouverts (civils) après le 1 octobre 2017	118
Nombre de griefs ouverts (policiers)	418
Nombre de griefs ouverts (policiers) après le 1 octobre 2017	174
* Moyenne annuelle des jours de maladie policier	12,77
* Moyenne annuelle des jours de maladie civil	13,37

*Source: DRH, Tableau de bord en date du 30 septembre 2019

RESSOURCES FINANCIÈRES

Budget de rémunération initial (2019-20)	
Budget de fonctionnement initial (2019-20)	
Budget total	
Revenus annuels prévus au FSP (2019-20)	
Autres revenus prévus au FSP	

RESSOURCES HUMAINES – CIVILS

Effectifs civils autorisés (rég. + occ.)	2 191 ¹
Employés réguliers en place (excluant les cadres)	1 746
Employés occasionnels en place	409
Cadres en place	52
Pourcentage de femmes	68,74%
Âge moyen	44
Personnes issues de communautés culturelles	12,96%
Ancienneté moyenne	8,38
¹ 2056 Réguliers + 135 occasionnels autorisés par CT	

PARC IMMOBILIER

Immeubles et terrains occupés	243
Nombre de postes	116
Nombre de QG - GQG	12
Coût annuel total des baux	65,1 M\$
Résidences en location	38

RESSOURCES MATÉRIELLES ET APPROVISIONNEMENT

PARC DE VÉHICULES

Véhicules identifiés	1 172
Véhicules semi-banalisisés	49
Véhicules banalisés	1 595
Autobus, minibus, camions, fourgons, VUS et 4X4*	631
Bateaux et motomarines	75
Hélicoptères utilisés	3
Motocyclettes	64
Motoneiges	134
VTT	142
Équipements spécifiques (chariots élévateurs, remorques)	273
Total véhicules en service	
Total véhicules disponibles	317

* Ces véhicules ne sont pas utilisés pour la patrouille et peuvent être identifiés, semi-banalisisés ou banalisés

PARC INFORMATIQUE

Ordinateurs fixes	5 364
Ordinateurs portables (incluant véhiculaires)	3 191
Téléavertisseurs	0
Tablettes (dont 260 connectées à un réseau cellulaire)	1 112
Téléphones fixes	5 424
Téléphones cellulaires	3 632
Radios (RITP et RENIR)	7 239
Multifonctions et imprimantes	389 + 1 461

ÉVOLUTION DES DÉPENSES DE 2014-15 À 2018-19 EN M\$

	2014-15	2015-16	2016-17	2017-18	2018-19
Dépense finale	937,8	915,0	965,5	1016,2	1079,6
Écart an avant	-1,73%	-2,43%	5,52%	5,25%	6,24%
Recours Fonds	16,7	0	16	32,9	9,3

ÉVOLUTION DES EFFECTIFS EN PLACE ENTRE 2014 ET 2019

	2014-11-01	2019-10-31	Écart
Policiers en place	5 397	5 324	-73
Officiers en place	389	329	-60
Civils rég. et occ. en place	2 295	2 207	-88
Total en place	8 081	7 860	-221

CIBLE D'EFFECTIF (HEURES RÉMUNÉRÉES) (30 septembre 2019)*

Cible d'heures rémunérées	
Consommation prévisionnelle 2019-2020	
Écart prévu (heures)	
Écart prévu (pourcentage)	

*Source: DRH, Tableau de bord en date du 30 septembre 2019

LA SÛRETÉ DU QUÉBEC EN UN COUP D'ŒIL - AU 31 OCTOBRE 2019



DONNÉES TERRITORIALES

MRC desservies et territoires équivalents	86
Territoire couvert (km ²)	1 165 045
Citoyens desservis	2 606 970
Population du Québec desservie en %	31%
Réseau routier couvert (km)	106 613
Réseau routier couvert au Québec (en %)	77%

CLIENTÈLES

Citoyens des 1 039 municipalités et territoires desservis
30 corps de police municipaux du Québec
22 corps de police autochtones du Québec
11 communautés autochtones
Assemblée nationale et ses représentants
Ministères et organismes du gouvernement du Québec
Délégations et bureaux du Québec à l'étranger
Tribunaux du Québec
Usagers des réseaux routiers, autoroutiers et récréo.
Entreprises privées
Organismes communautaires et à but non lucratif

DERNIÈRES INTÉGRATIONS

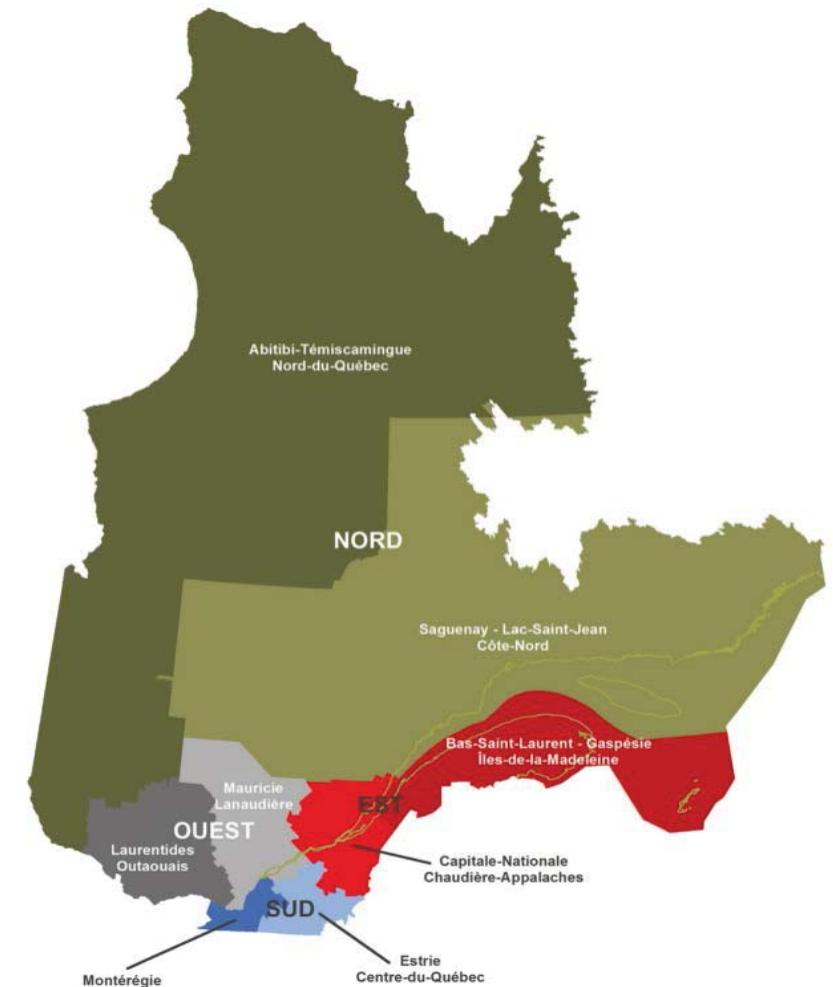
Service de police de Rivière-du-Loup	30 avril 2012
Service de police de Ste-Adèle	18 mai 2012
Service de police de St-Georges	15 novembre 2012
Service de police de Ste-Marie de Beauce	16 octobre 2015

STRUCTURE ACTUELLE

Niveau local : 30 centres de service MRC

- Nombre de poste : 116
- Postes principaux : 89
- Postes auxiliaires : 14
- Postes secondaires : 2
- Postes autoroutiers : 11
- Unités autoroutières : 0
- Poste de police communautaire mixte autochtone : 1

Niveau provincial : Grand quartier général à Montréal



LISTE DES NUMÉROS TÉLÉPHONIQUES

DIRECTION GÉNÉRALE (LOCAL 11.09)	poste de travail	cellulaire	téléavertisseur	résidence
Johanne Beausoleil, Directrice générale (intérim)	598-4488			
Christine Perreault, Adjointe administrative	598-4488			
Liette Abel-Normandin, Directrice de Cabinet	598-4488 /			
Nathalie Rémillard, Adjointe administrative	598-4488			
SURVEILLANCE DU TERRITOIRE (LOCAL 11.11)	poste de travail	cellulaire	téléavertisseur	résidence
Guy Tremblay, DGA	598-4747 /			
Francis Leroux-Giguère, Adjoint administratif	598-4747			
Benoit Trudel, Responsable Bureau DGA	598-4747 /			
ADMINISTRATION (LOCAL 11.15)	poste de travail	cellulaire	téléavertisseur	résidence
Ronald Boudreault, DGA	598-4545 /			
Guylaine Dufort, Adjointe administrative	598-4545			
Chantale Doyon, Responsable Bureau DGA	598-4545 /			
ENQUÊTES CRIMINELLES (LOCAL 11.12)	poste de travail	cellulaire	téléavertisseur	Résidence
André Goulet, DGA	598-4411 /			
Marie-Pier Lemire, Adjointe administrative	598-4411			
Bianca Lavoie, Responsable Bureau DGA (intérim)	598-4411 /			
SOUS LA DIRECTION GÉNÉRALE	poste de travail	cellulaire	Téléavertisseur	résidence
Carl Gauthier, Directeur Dir. Vérification (intérim)	598-4422			
Josée Desgagné, Adjointe administrative (intérim)	598-4422			
Sylvain Robitaille, Directeur adjoint				
Guy Lapointe, Directeur DCRI	596-3525 /			
Danièle Trahan, Adjointe administrative	596-3525			
Caroline Guay, Dir. Services institutionnels				
Corinne Le Bihan, Adjointe administrative				